



Contrat en cdd et fonction publique universitaire

Par **chevreau**, le **23/12/2008** à **13:50**

En poste cdd

(comme agent d'accueil, chauffeur, au service du courrier ...polyvalent comme on dit),
à l'Université de Paris Est Marne La Vallée, en settembre 2007

pour 4 mois,

un nouveau cdd m'a été proposé jusqu'au 31 aout 2008.

puis encore un cdd jusqu'au 31 aout 2009.

Donc 3 contrats successifs.

Heureux d'avoir du travail, je me pose toutefois la question de savoir si cela est bien normal
alors que dans le secteur privé il parait que lors d'un troisième contrat celui-ci doit se
transformé en cdi ?

Qu'est -il possible d'envisager ?

Merci

Cordialement